

## **CANADA**

### **Province de Québec**

### **Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau**

### **Municipalité de Grand-Remous**

Procès-verbal de l'ajournement du 15 août 2017 à compter de 16 heures, de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 8 août 2017 à compter de 19h00 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

#### **Sont présents :**

M. Gérard Coulombe - Maire  
Mme Jocelyne Lyrette – Mairesse suppléante  
Mme Johanne Bonenfant – Conseillère  
M. Patrick Courville - Conseiller  
M. John Rodgers – Conseiller  
Mme Martine Coulombe – Conseillère  
M. Éric Bélanger – Conseiller

M. Jean-Marie Gauthier, directeur général par intérim, fait office de secrétaire de la séance.

#### **Assistance**

Une quinzaine (15) de personnes étaient présentes.

#### **A-150817-267 Ouverture de la séance ordinaire**

Le maire, Gérard Coulombe, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 16h00 heures.

#### **A-150817-268 Adoption de l'ordre du jour**

La conseillère, Johanne Bonenfant, propose l'ordre du jour avec les ajouts suivants, étant déjà inscrits à l'ordre du jour.

130-17	Fichiers Revenu-Québec
600-08	Zone industrielle
600-09	Projet de règlement

#### **Points inscrits – Séance tenante**

130-18	Fin de contrat et abolition de poste
130-19	Affichage d'un poste
130-20	Embauche temporaire
130-21	Nomination de Christiane Gagnon
130-22	Levée de la séance
130-23	Continuité de la séance

**Adoptée à l'unanimité**

#### **A-150817-269 Inscription aux fichiers de Revenu-Québec**

Il est proposé par Patrick Courville et résolu que Jean-Marie Gauthier directeur général intérimaire soit autorisé :

- À inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec
- À gérer et signer l'inscription de l'entreprise à clicSécur-Entreprise
- À gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et généralement à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin ;
- À remplir les rôles et à assurer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration
- À consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la loi sur les taxes d'accise et de Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

Le maire Gérard Coulombe demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**A-150817-270 Fin de contrat et abolition de poste**

**CONSIDÉRANT** la lettre d'entente # 2014-05 signée le 22 décembre 2014 entre le Syndicat des employé(es) de la Municipalité de Grand-Remous, représenté par Madame Stéphanie Gagnon, et la Municipalité de Grand-Remous, représentée par Madame Julie Rail ;

**CONSIDÉRANT** le texte de l'article 7 et celui de l'article 9 ou le terme "secrétaire-trésorière adjointe" serait changé par celui "adjointe à la direction générale" ;

**CONSIDÉRANT** que Madame Stéphanie Gagnon a déclaré à deux membres du conseil lors d'une brève rencontre le 14 août 2017 n'avoir pas terminé sa formation ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller John Rodgers de mettre fin au contrat de Madame Stéphanie Gagnon, et également, abolir le poste d'adjointe administrative.

Les conseillers Patrick Courville, Johanne Bonenfant et Éric Bélanger votent contre la résolution.

Le maire demande alors le vote, et les conseillers John Rodgers, Jocelyne Lyrette et Martine Coulombe, votent en faveur.

La décision étant de trois votes de chaque côté, le maire Gérard Coulombe se prévient donc de son vote et il vote en faveur de la résolution proposé par John Rodgers.

**Adoptée à la majorité**

**A-150817-271 Affichage d'un poste**

La conseillère Martine Coulombe propose qu'un poste d'adjointe à la direction générale soit affiché.

Les conseillers Patrick Courville, Johanne Bonenfant et Éric Bélanger votent contre la résolution.

Le maire Gérard Coulombe demande le vote et les conseillers John Rodgers et Jocelyne Lyrette votent en faveur de la résolution.

Le maire tranche en faveur de la résolution.

**Adoptée à la majorité**

**A-150817-272 Embauche temporaire**

La conseillère Martine Coulombe propose et il est résolu que la direction générale soit autorisée à l'embauche d'une personne temporaire.

**Adoptée à l'unanimité**

**A-150817-273 Nomination de Christiane Gagnon**

Il est proposé par John Rodgers que Madame Christiane Gagnon soit nommée responsable d'émettre les codes d'accès et les clés aux employés permanents et réguliers.

**Adoptée à l'unanimité**

**A-150817-274 Dépôt d'un rapport du maire**

Le maire monsieur Gérard Coulombe dépose un rapport.

En cours de lecture, le conseiller Éric Bélanger, dépose la résolution suivante :

**A-150817-275 Levée de la séance**

Le conseiller Éric Bélanger propose la levée de la séance.

Les conseillers Johanne Bonenfant et Patrick Courville sont en accord.

Le maire propose la continuité de l'assemblée.

**A-150817-276** **Continuité de la séance**

Le maire Gérard Coulombe propose et il est résolu que la séance se poursuive.

Les conseillers Jocelyne Lyrette, Johns Rodgers et Martine Coulombe sont en faveur.

**Adoptée à la majorité**

**A-150817-277** **Fauchage de chemins**

Il est proposé par le conseiller Éric Bélanger d'autoriser une dépense d'environ 3000 \$ pour le fauchage de chemins.

**Liste des chemins**

Chemin de Sainte-Famille  
Chemin de la Rivière  
Chemin Pont-Rouge  
Chemin Lamoureux  
Chemin Nadeau  
Chemin Paquette  
Chemin Dénommé  
Chemin des Quatre-Pattes  
Chemin Langevin  
Chemin Festival

**Adoptée à l'unanimité**

**A-150817-278** **Levée de la séance**

La conseillère Jocelyne Lyrette propose et il est résolu que la séance soit levée. Il est présentement 16h45.

**Adoptée à l'unanimité**

**Gérard Coulombe**  
**Maire**

**Jean-Marie Gauthier**  
**Dir.gén. par intérim**